

University of Windsor

## Scholarship at UWindsor

---

Le Rempart (Windsor)

Southwestern Ontario Digital Archive

---

1958-3

### Le Rempart: Bulletin 1958: mars (Vol. 1: no 10)

Société St-Jean-Baptiste des villes frontières

Follow this and additional works at: <https://scholar.uwindsor.ca/lerempartwindsor>

---

#### Citation recommandée

Société St-Jean-Baptiste des villes frontières, "Le Rempart: Bulletin 1958: mars (Vol. 1: no 10)" (1958). *Le Rempart (Windsor)*. 547.

<https://scholar.uwindsor.ca/lerempartwindsor/547>

This Book is brought to you for free and open access by the Southwestern Ontario Digital Archive at Scholarship at UWindsor. It has been accepted for inclusion in Le Rempart (Windsor) by an authorized administrator of Scholarship at UWindsor. For more information, please contact [scholarship@uwindsor.ca](mailto:scholarship@uwindsor.ca).



**BULLETIN**  
**Société St-Jean-Baptiste**  
**DES VILLES FRONTIERES**  
**SIEGE SOCIAL — 1602 DROULLARD**  
**WINDSOR - ONTARIO**

Vol. 1

No 10.

Mars 1958

SUJET: La Société St-Jean-Baptiste.

AVIS IMPORTANT

"La Société St-Jean-Baptiste de Windsor tiendra sa réunion mensuelle, dimanche après-midi, le 30 Mars à 2 heures, au CENTRE CANADIEN-FRANCAIS."

M. Louis Frenette présidera l'assemblée et vous êtes priés de venir vous rendre compte des améliorations constantes qui se font au Centre même.

C'EST UNE QUESTION DE FIERTE

Un canadien-français digne de ce nom fait partie de sa Société Nationale et porte son bouton. C'est une société qui rayonne par ses oeuvres, par ses services, et par ses réalisations:

- Elle rayonne par sa filiale  
économique-LA CAISSE POPULAIRE, qui rend les services suivants:
- 1-Elle enseigne l'économie et l'épargne.
  - 2-Elle consent des prêts accommodants.
  - 3-Elle donne un service de chèques, sans frais
  - 4-Elle paie 5% de boni sur le capital social
  - 5-Elle permet de devenir propriétaires au moyen de prêts hypothécaires
  - 6-Elle acquitte les prêts au décès-Maximum \$10,000
  - 7-Elle double les dépôts au décès-Maximum \$1,000
  - 8-Elle perçoit, à un taux raisonnable, les factures d'éclairage, de téléphone, d'eau ect., ect., ect.

Faites vous donc un devoir, cher sociétaire, d'enroller un autre membre dans la Caisse d'ici Pâques. Vous connaissez sans doute, un ami, un voisin, un cousin, un beau-frère, un enfant, peut importe le montant du dépôt disponible, ça fait un membre additionnel et le nombre fait la force.

Elle rayonne par son Club Alou-

ette:

Ce Club vient d'obtenir sa chartre à date du 28 février, 1958.

Ses premiers directeurs sont: René Quenneville, Léon Dubois, Gaston Dubois, Henri Bécharde et Wilfrid Dufresne.

Ce Club est le promoteur du Centre Canadien-français qui logera confortablement toutes nos associations de langue française.

Les profits de cette grande entreprise servira à l'avancement des nôtres dans le domaine sportif, éducationnel, religieux et social.

Participez à l'édification de notre seul monument national.

Devenez membre actif de ce Club en souscrivant une part de \$105.00

Elle rayonne par son BULLETIN

MENSUEL et par ses brillantes célébrations de la Fête nationale et de la Fête Ste Catherine, ect., ect.,

Elle rayonne comme Société  
nationale des Canadiens français, comme une société de vigilance qui voit à la sauvegarde des droits et des intérêts de tous les groupes français de la région et du pays;

Elle rayonne comme société de  
bienfaisance et de prévoyance sociale qui a pour devise de rendre LE PEUPLE MEILLEUR.



ELLE RAYONNE PARCE QUE C'EST

une Société qui depuis plus d'un siècle s'est acquis, par ses luttes, ses oeuvres et ses services le respect et l'admiration de tous ceux qui ont à coeur le maintien de notre survivance française. Elle est de plus, une société progressive qui sait adapter aux besoins nouveaux et qui ne le cède à nulle autre en fait de réalisations pratiques.

Fondée en 1834 par Ludger Duvernay, celui dont on a dit "que son nom seul valait un drapeau".

Pourquoi ne pas convaincre vos amis à faire partie de votre société afin qu'il puisse participer comme vous à tous les avantages cités ci-haut?

SUJET: LE CLUB 500

Avez vous acheté votre billet de \$1.00?

Plus de 80 personnes assistèrent à la dernière assemblée de février et voici la liste des heureux gagnants du tirage:

|                     |          |                                  |
|---------------------|----------|----------------------------------|
| WILLIAM COUVILLON   | \$105.00 |                                  |
| LAURENT LACOURCIERE | 50.00    |                                  |
| BENEDICT BEDARD     | 25.00    |                                  |
| FERNAND PINARD      | 10.00    | Le vendeur du billet gagnant est |
| ARTHUR O'KEEFE      | 10.00    |                                  |
| TOTAL               | \$200.00 |                                  |

BUT DU CLUB 500

Prélever des fonds pour

l'ameublement.

La contribution de \$1.00 par mois-donne le droit au tirage du dernier dimanche de chaque mois au CENTRE CANADIEN FRANÇAIS.

Achetez votre billet au bureau de la CAISSE POPULAIRE. Ces billets sont disponibles à tout temps et aussi à l'assemblée du dernier dimanche du mois.

A dimanche prochain au Centre canadien-français rue CENTRAL, Sandwich Est.

SUJET: L'école secondaire.

Un comité a été nommé pour se charger de recueillir le nom des parents intéressés à voir à ce que leurs enfants poursuivent le cours secondaire bilingue sans aucun frais. Ceci occasionnerait la création de classes bilingues en 11,12 et 13ième année dans une école publique Central de Windsor.

Ce droit nous revient comme contribuable. Nous savons, et c'est prouvé, que 90% des contribuables n'ont pas les moyens de payer pour faire instruire leurs enfants dans les écoles secondaires privées de la ville, telle que Corpus Christy, et ils sont envoyés aux écoles publiques de langues anglaises protestantes. Nous voulons simplement essayer de grouper tous les canadiens-français qui veulent poursuivre leurs études dans ces écoles, d'avoir l'avantage de continuer leur cours bilingue et ceci, sans que cela n'en coûte un sous aux parents, les mêmes avantages dis-je, le même privilège et au même prix que ceux de langue anglaise. C'est à dire gratuitement.

Des formules spéciales seront mises à la disposition de tous les parents qui ont des élèves dans la dixième année et vous serez consultés prochainement sur vos intentions à ce sujet.

D'ailleurs nous sommes assurés que les professeurs seront qualifiés, catholiques et de langue française.

Quelqu'un dira: Nous n'aurons pas une atmosphère religieuse! Et pourquoi pas? Les instructions religieuses se donneront après les heures d'étude et nous aurons sûrement un aumônier de langue française.

La Direction